



COMPENSATION ÉCOLOGIQUE A16

AMÉNAGEMENT DU REMBLAI DE MAVALAU

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

- Combe existante utilisée comme décharge pour matériaux inertes dans le cadre de la construction de l'autoroute A16
- Aménagement végétal du site suite à la fin du remblayage
- Créer des structures végétales et des microstructures attractives et favorables au déplacement de la faune en lien avec le passage inférieur des Essapeux
- Créer des liaisons fortes avec les éléments naturels existants



- ① Décharge pour matériaux inerte en phase d'exploitation (juillet 2007)
- ② Plan de situation
- ③ Remise en place des substrats et préparation du lit de semence (septembre 2013)
- ④ Plantation des structures ligneuses (novembre 2013)
- ⑤ Etat aménagé (juin 2017)
- ⑥ Prairie fleurie de qualité 6 ans après le semis (juin 2019)

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Appui technique au choix des substrats à mettre en place
- Création d'une mosaïque de prairies fleuries, ourlets herbeux, de haies et de lisières forestières étagées
- Aménagement d'une mare permanente et d'une mare temporaire toutes deux favorables aux batraciens
- Aménagement de microstructures favorables aux reptiles et aux petits mustélidés



NATURE DES PRESTATIONS BIOTEC

- Etablissement de la notice d'impact sur l'environnement
- Elaboration de l'avant-projet, projet d'ouvrage et projet d'exécution
- Appel d'offres et direction locale des travaux pour les travaux de génie biologique
- Organisation et suivi des travaux d'entretien durant 5 ans
- Etablissement d'un dossier d'ouvrage exécuté (DOE) et d'un dossier d'entretien



EXÉCUTION DES TRAVAUX

2013 - 2015

MONTANT DES TRAVAUX

110'000 CHF

MAÎTRE D'OUVRAGE

Service des infrastructures
Section des constructions routières (JU)